

REPUBLIQUE DU NIGER



Fraternité – Travail – Progrès

-----  
**PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE**  
-----

**Direction du Cabinet**

**Document de Programmation Pluriannuelle des  
Dépenses (DPPD) 2023-2025**



## Table des matières

Sigles des Abréviations : .....	4
<b>INTRODUCTION</b> .....	1
1. Contexte et justification .....	1
2. Présentation de l'Institution .....	1
3. Missions de l'Institution .....	1
<b>ORIENTATIONS STRATEGIQUES DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE</b> .....	3
1. Evolution des principaux indicateurs .....	3
2. Diagnostic de l'Institution .....	3
3. Articulation entre les stratégies ou les politiques nationales .....	4
4. Vision et Objectif stratégique .....	4
4.1. Vision .....	4
4.2. Objectif stratégique : .....	4
4.3. Résultats attendus : .....	4
5. Présentation de la stratégie de la Présidence de la République et des orientations retenues .....	5
5.1. Principes directeurs de la politique de la Présidence de la République : .....	5
Tableau 1 : cadre stratégique des programmes .....	6
<b>PROGRAMMATION PLURIANNUELLE GLISSANTE DES DEPENSES</b> ...	7
1. Programme 105 : Pilotage Stratégique de l'Administration Présidentielle .....	7
1.1. Présentation du périmètre du programme 105 .....	7
1.2. Enjeux et objectifs du programme 105 .....	7
1.3. Principaux résultats du programme 105 .....	7
2.4. Indicateurs de performances et cibles du programme 105 .....	7
Tableau 2 : Situation des indicateurs de 2023 à 2025 .....	8
2.5. Stratégie du programme 105 .....	8
2.6. Présentation des actions et mesures du programme 105 .....	8
2.6.1. Les actions .....	8
Tableau 3 : présentation des actions du programme 105 .....	9
2.6.2. Mesures d'accompagnement .....	10
2.7. Cadre organisationnel de mise en œuvre du programme 105 .....	10
2.8. Hypothèses et risques liés à la mise en œuvre du programme 105 .....	10
<b>TABLEAU 4 : PROGRAMMATION FINANCIERE PAR CATEGORIE 2023-2025</b> ....	11
<b>TABLEAU 5 : PROGRAMMATION FINANCIERE PAR ACTION 2023-2025</b> .....	11
3. Programme 106 : Coordination des Programmes Spécifiques .....	12
Tableau 6 : Situation des indicateurs de 2023 à 2025 .....	13

<b>a. Au niveau interne :</b> .....	14
<b>b. Au niveau externe :</b> .....	14
3.6.1. Les actions.....	14
Tableau 7 : présentation des actions du programme 106 .....	15
3.6.2. Mesures d'accompagnement.....	16
TABLEAU 8 : PROGRAMMATION FINANCIERE PAR CATEGORIE 2023-2025 .....	16
TABLEAU 9 : PROGRAMMATION FINANCIERE PAR ACTION 2023-2025.....	17
4. Programme 231 : Coordination et pilotage stratégique du secteur de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et du Développement Agricole Durables « Initiative 3N » les Nigériens Nourrissent les Nigériens :.....	18
3.2. Objectif stratégique et résultats attendus.....	18
3.2.1 Objectif stratégique.....	18
3.2.2. Principaux résultats attendus.....	19
3.3 Présentation de la stratégie du Programme 231 .....	19
Tableau 10 : présentation des actions du programme.....	19
3.4 Indicateurs de performance et cibles .....	20
Tableau 11 : Indicateurs de performance du Programme 231 .....	20
3.5 Présentation des actions et mesures.....	20
3.5.1 Actions .....	20
Tableau 12 : Présentation des actions du programme 231.....	20
3.5.2 Mesures d'accompagnement.....	21
3.6 Cadre organisationnel de mise en œuvre du Programme 231 .....	21
3.7 Risques liés à la mise en œuvre du Programme 231.....	21
3.8 Tableau de programmation.....	22
Tableau 13 : Programmation financière par catégorie de dépenses 2023-2025 (en millions de FCFA).....	22
Tableau 14 : Programmation financière par action 2023-2025 (en millions de FCFA) .....	22
CONCLUSION .....	23
Annexe I : Cadre logique par Programme.....	ii
Annexe II : Tableau des emplois affectés par Programme .....	v
Annexe III : Schéma de financement .....	vii

## Sigles des Abréviations :

ABK :	Agence du Barrage de Kandadji
AMV-N	Agence de Modernisation des Villes du Niger
CBMT :	Cadre Budgétaire à Moyen Terme
CISLS :	Coordination Intersectorielle de Lutte Contre le VIH Sida
CNCCAI :	Commission Nationale de Collecte et du Contrôle des Armes Illicites
CNESS :	Centre National des Etudes Stratégiques et de Sécurité
CTO/CCRS :	Cadre Transitoire Opérationnel de la Commission Climat pour la Région du Sahel ;
DGDSE :	Direction Générale de la Documentation et de la Sécurité Extérieure
DT/SC :	Direction des Transmissions, Sécurité et Communications
DPG :	Déclaration de la Politique Générale
DPPD :	Document de Programmation Pluriannuelle de Dépenses
EMP :	Etat-Major Particulier
GCONN:	Grande Chancellerie des Ordres Nationaux du Niger,
GP :	Garde Présidentielle
HACP :	Haute Autorité à la Consolidation de la Paix
HALCIA :	Haute Autorité de Lutte Contre la Corruption et les Infractions Assimilées
HANEA :	Haute Autorité Nigérienne à l'Energie Atomique
HRPRN :	Haute Représentation de la Présidence de la République du Niger
IGA/GN :	Inspection Générale des Armées et de la Gendarmerie Nationale
IGE :	Inspection Générale d'Etat
IPRO :	Intendance du Palais et des Résidences Officielles
CN /MAEP :	Commission Nationale du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs
MCA:	Millenium Challenge Account
MEPR :	Ministre d'Etat à la Présidence de la République
PEFA:	Public Expenditures and Financialy Accountability
PTF :	Partenaires Techniques et Financiers
SGP	Secrétariat Général de la Présidence de la République
ANEC:	Agence Nationale pour l'Economie des Conférences
UEMOA :	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
HAWAQF	Haute Autorité du WAQF

## INTRODUCTION

La Présidence de la République, s'est inscrite dans la logique du budget programme pour donner l'exemple et l'impulsion nécessaire à cette importante réforme communautaire dans notre pays.

Toutefois, les évaluations intervenues ont toujours fait ressortir une complexité dans la formulation des objectifs et des indicateurs pertinents mais aussi des difficultés dans la collecte des données de certains programmes.

### 1. Contexte et justification

La mise en œuvre de la réforme du budget programme introduite par la Loi n°2012-09 du 26 Mars 2012 portant Loi organique relative aux lois de finances, a permis d'impulser un élan fort dans la recherche de l'efficacité de la dépense publique.

Les réformes qui ont pour but d'accroître la qualité des dépenses et la poursuite de l'efficacité des ressources limitées suivent leurs cours et sont axées sur la performance.

L'un des axes majeurs de la réforme est l'élaboration des documents de programmation et de reporting budgétaires, parmi lesquels se trouve le DPPD.

C'est dans ce cadre, et en réponse à la lettre n°739/MF/DGB/DPB du 16 mai 2022, que le comité DPPD/PAP, mis en place par arrêté N° 009/PRN/DIRCAB/SGP/DRFM du 29 Juillet 2021, a procédé à la mise à jour du Document de Programmation Pluriannuelle de Dépenses (DPPD) de la Présidence, pour la période 2023-2025.

Ce travail a été fait avec la pleine implication des représentants des structures rattachées et sous l'encadrement de l'équipe de suivi du Ministère des finances.

### 2. Présentation de l'Institution.

La Présidence de la République est organisée en deux (2) cabinets distincts à savoir :

- Le Haut Représentant du Président de la République ;
- La Direction de Cabinet.

### 3. Missions de l'Institution

Elle a pour mission essentielle la définition des orientations de la politique de la nation, le respect de la constitution, le suivi de l'action gouvernementale, l'instauration de l'état de droit et de veiller au fonctionnement régulier des institutions de la République et la sécurité de la nation. A ce titre, le Cabinet est chargé, entre autres<sup>1</sup> :

- de coordonner l'ensemble des activités de la Présidence de la République ;
- d'assister le Président de la République dans l'accomplissement de ses hautes fonctions ;

---

<sup>1</sup> Décret N° 2021- 737/PRN du 09 septembre 2021

- de suivre pour le compte du Président de la République, l'activité gouvernementale ;
- de préparer les décisions du Président de la République par la mise à sa disposition d'informations régulières et complètes sur l'action du gouvernement, sur la marche de l'administration et sur la situation du Pays ;
- de veiller à l'application des décisions du Président de la République ;
- de gérer les relations du Président de la République avec les autres institutions de la République ;
- d'assurer la gestion administrative, financière, matérielle et technique de services et du personnel de la Présidence de la République.

La Direction de Cabinet est assistée, dans sa tâche, par le Secrétariat Général de la Présidence, les services spécifiques, les cellules techniques et les services rattachés.

Le Secrétariat Général de la Présidence comprend cinq (5) directions centrales.

## ORIENTATIONS STRATEGIQUES DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

### 1. Evolution des principaux indicateurs

L'évolution des principaux indicateurs des programmes de la Présidence de la République se présente dans le tableau qui suit :

Indicateurs	2019	2020	2021
Nombre de missions de contrôle	12	19	15
Nombre d'investigations conduites par la HALCIA	-	130	89
Le nombre de villages connectés ;		3	12
Taux de réalisation du barrage de Kandagi	11,5%	11,5%	19,3%
Taux de contribution à la réduction de la pauvreté	69,17%	59%	85%
Pourcentage des instances fonctionnelles (niveau national, régional, départemental, communal)	80	90	95

**Commentaire** : ces indicateurs, sont les résultats des moyens humains, matériels et financiers mis à la disposition des structures. Ainsi, ils sont dégressifs ou progressifs compte tenu des réalités du terrain. En 2020, le COVID a réellement pesé sur les structures ayant des relations partenariales. Il en est de même de l'insécurité qui a impacté les travaux du barrage de Kandagi et les missions d'inspection.

### 2. Diagnostic de l'Institution

Les principales forces et faiblesses ainsi que les opportunités et menaces se résument comme suit :

#### a) **Forces** :

- Stabilité, sociale et institutionnelle dans le pays ;
- Renforcement de l'Etat de droit et de la Démocratie ;
- Forte offensive diplomatique ;
- Existence de grands projets et initiatives structurants ;
- Mise en œuvre des actions retenues.

#### b) **Faiblesses**

- L'impact de l'insécurité ;
- Insuffisance des crédits alloués ;

- Lourdeur dans le décaissement de fonds PTF.

**c) Opportunités**

- Accompagnement de l'Etat par les PTFS ;
- Education de masse ;
- Réduction de la fracture numérique ;
- Résilience climatique et alimentaire.

**d) Menaces**

- Désengagement des PTFs ;
- Démographie galopante ;
- Instabilité politique.

### **3. Articulation entre les stratégies ou les politiques nationales**

Le programme de Renaissance acte III a été la base de l'élaboration de la Déclaration de Politique Générale (DPG) du Gouvernement de Mai 2021, renforcée en avril 2022 et des plaidoyers qu'entreprend le Président de la République pour la mobilisation des ressources.

Les engagements du Président de la République, contenus dans son discours programme et opérationnalisés dans la Déclaration de Politique Générale du Gouvernement (DPG), ont servi à alimenter des principaux axes du Programme de Développement Economique et Social (PDS).

### **4. Vision et Objectif stratégique**

#### **4.1. Vision**

La vision de la Présidence de la République s'inscrit dans une dynamique qui fonde et oriente l'action du gouvernement vers un idéal d'une société nigérienne saine, pacifique, solidaire et responsable. Une nation riche de sa diversité, ouverte au monde, attachée au savoir et à l'innovation et œuvrant comme pilier essentiel du développement économique, social et culturel du Niger dans un contexte climatique favorable.

Le créneau de cette vision est l'émergence du Niger.

#### **4.2. Objectif stratégique :**

L'objectif stratégique de la Présidence de la République est « d'assurer le fonctionnement régulier des pouvoirs publics et la continuité de l'Etat et améliorer l'environnement institutionnel à travers la mise en œuvre de l'axe 5 de l'Initiative 3N mais aussi l'opérationnalisation du Secrétariat Permanent de la Commission Climat pour la Région du Sahel ». Cet objectif se décline, par programme, en objectifs spécifiques et résultats attendus qui sont développés dans le tableau qui va suivre.

#### **4.3. Résultats attendus :**

La mise en œuvre des actions programmées dans le cadre du présent DPPD, permettra d'atteindre les résultats suivants :

- La gouvernance politique, économique, financière et sociale est améliorée ;
- Les engagements pris avec les PTFS pour améliorer les indicateurs nationaux sont respectés ;
- La gouvernance du secteur SANDAD est améliorée

## **5. Présentation de la stratégie de la Présidence de la République et des orientations retenues**

### **5.1. Principes directeurs de la politique de la Présidence de la République :**

Les principes directeurs de la Présidence de la République s'articulent autour du fonctionnement régulier des pouvoirs publics et la continuité de l'Etat, l'amélioration de l'environnement institutionnel à travers la mise en œuvre de l'axe 5 de l'Initiative 3N mais aussi l'opérationnalisation du Secrétariat Permanent de la Commission Climat pour la Région du Sahel.

**Tableau 1 : cadre stratégique des programmes**

Objectif stratégique	Axes stratégiques	Programmes	Objectifs	Indicateurs	Crédit de paiement 2023
Assurer le fonctionnement régulier des pouvoirs publics et la continuité de l'Etat, l'amélioration de l'environnement institutionnel à travers la mise en œuvre de l'axe 5 de l'Initiative 3N mais aussi l'opérationnalisation du Secrétariat Permanent de la Commission Climat pour la Région du Sahel	Assainissement des finances publiques	Pilotage Stratégique de l'Administration Présidentielle	Impulser la bonne gouvernance	Taux de réalisation physique des programmes ; Taux de réalisation financière des programmes ;	3 217 596 354
	Mise en œuvre des programmes spécifiques	Coordination des Programmes Spécifiques	Assurer le suivi et la mise en œuvre de programmes spécifiques avec les PTF	Taux de réalisation du barrage de kandadji ;  Nombre de conférences internationales organisées	26 781 934 662
	L'amélioration de l'environnement institutionnel	Coordination et Pilotage Stratégique du Secteur de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et du Développement Agricole Durable (Initiative 3N)	Améliorer l'environnement institutionnel à travers la mise en œuvre de l'axe 5 de l'Initiative 3N »	Taux de mise en œuvre du de l'Initiative 3N	3 851 930 100

## PROGRAMMATION PLURIANNUELLE GLISSANTE DES DEPENSES

### 1. Programme 105 : Pilotage Stratégique de l'Administration Présidentielle

#### 1.1. Présentation du périmètre du programme 105

Le périmètre de ce programme recouvre principalement les activités entrant dans le cadre de l'Assainissement des finances publiques, du Contrôle des Unités Militaires et de la Gendarmerie, de la Prévention de la corruption et des infractions assimilées, de l'Evaluation de la Gouvernance politique, économique et sociale, de l'Amélioration du classement du Niger au sein de l'indice de Développement numérique, de l'Opérationnalisation du processus du Cadre Transitoire de la Commission Climat Sahel

#### 1.2 Enjeux et objectifs du programme 105

Ce programme est intitulé : Pilotage Stratégique de l'Administration Présidentielle.

Il vise comme enjeux et objectifs :

##### a- Enjeux du programme :

L'un des enjeux principaux du programme est de sécuriser les finances publiques. Par ailleurs, il concourt à l'amélioration de la bonne gouvernance politique et sociale et assure un bon classement du pays au sein de l'indice numérique.

A cela s'ajoute l'intégration de la finance islamique et participative et la mise en œuvre du processus de l'opérationnalisation du Secrétariat Permanent de la Commission Climat pour la Région du Sahel.

##### b- Objectif du programme :

L'objectif de ce programme est d'impulser la bonne gouvernance.

#### 1.3. Principaux résultats du programme 105

Les principaux résultats de la mise en œuvre du programme 105 se présentent comme suit :

- La sécurisation des finances publiques est améliorée ;
- La gouvernance politique, économique et sociale est suivie et évaluée ;
- Le classement du Niger au sein de l'indice de développement numérique est amélioré ;
- Le Secrétariat Permanent de la Commission Climat Région du Sahel est opérationnel ;
- La finance sociale islamique et participative est promue.

#### 2.4. Indicateurs de performances et cibles du programme 105

Le tableau qui suit présente la situation des indicateurs et cibles de 2023 à 2025 de la du programme 105.

**Tableau 2 : Situation des indicateurs de 2023 à 2025**

<b>Indicateurs</b>	<b>Cible en 2023</b>	<b>Cible en 2024</b>	<b>Cible en 2025</b>
Nombre de missions de contrôle des unités;	10	06	12
Nombre de mission d'enquêtes administratives	25	30	35
Niveau de mise en œuvre des recommandations	25%	75%	100%
Le nombre de villages connectés ;	326	392	587
Proportion des saisines et auto-saisines	48%	58%	69%
Proportion des dossiers relatifs à la corruption et infractions assimilées des agents publics transmis à la justice	23%	25%	26%
Proportion des dossiers envoyés pour recouvrement	14%	23%	32%
Niveau de mise en œuvre de l'opérationnalisation de la Commission Climat Région du Sahel	100%	-	-
Taux de mobilisation de ressources Waqf	60%	80%	100%
Nombre de waqf publics et privés mobilisés	300	400	500
Taux d'encrage du concept du Waqf	80%	90%	95%

## **2.5. Stratégie du programme 105**

La stratégie de mise en œuvre du programme se reposera sur une coordination plus affirmée des structures concernées à travers des rencontres régulières d'échanges afin d'identifier les goulots d'étranglement. Ainsi, elle apportera des réponses appropriées permettant de mieux améliorer la réalisation des objectifs convenus.

## **2.6. Présentation des actions et mesures du programme 105**

### **2.6.1. Les actions**

Les actions du programme 105 sont présentées dans le tableau ci-après :

**Tableau 3 : présentation des actions du programme 105**

<b>Axes stratégiques</b>	<b>Actions</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Indicateurs</b>
Sécurisation des ressources de l'Etat	Assainissement des finances publiques ;	Mener des enquêtes administratives et contrôler les unités	Nombre de missions de contrôle des unités ; Nombre de mission d'enquêtes administratives
Moralisation de la vie publique	Prévention de la corruption et des infractions assimilées ;	Rehausser la qualité de la gouvernance	Proportion des saisines et auto-saisines Proportion des dossiers relatifs à la corruption et infractions assimilées des agents publics transmis à la justice Proportion des dossiers envoyés pour recouvrement
Contribution à une solidarité sociale	Promotion de la Finance sociale islamique et participative (Waqf);	Intégrer le Waqf comme contributeur principal à une solidarité sociale organisée au niveau national	Taux de mobilisation de ressources Waqf Taux d'encrage du concept du Waqf Nombre de waqf publics et privés mobilisés
Promotion de la bonne gouvernance	Evaluation de la Gouvernance politique, économique et sociale	Assurer le suivi de la mise en application des recommandations (MAEP)	Niveau de mise en œuvre des recommandations
Couverture du pays en réseau internet	Amélioration du classement du Niger au sein de l'indice de Développement numérique	Mettre en œuvre la stratégie Niger 2.O	Nombre de zones couvertes en réseaux internet sécurisés ; Nombre de villages intelligents réalisés ; Nombre de service en lignes développés ;
Mise en place d'un Secrétariat Permanent	Opérationnalisation du processus du Cadre Transitoire de la Commission Climat Sahel	Rendre opérationnel le Secrétariat Permanent de la CCRS	Niveau de mise en œuvre de l'opérationnalisation de la Commission Climat Région du Sahel

### 2.6.2. Mesures d'accompagnement

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce programme, il est préconisé de :

- Poursuivre le renforcement des capacités des acteurs concernés ;
- Disposer des ressources financières adéquates ;
- Mettre en place la chaîne managériale de l'exécution du programme.

### 2.7. Cadre organisationnel de mise en œuvre du programme 105

La mise en œuvre de ce programme impliquera les structures telles que l'IGA, ANSI l'IGE, la HALCIA, la HAWaqf, la Commission Climat et le MAEP.

Le programme 105 sera piloté par **Mr Daouda Djibo Takoubakoye Directeur de Cabinet Adjoint** conformément à l'arrêté n° 0011/ PRN /DIRCAB du 09 août 2021.

### 2.8. Hypothèses et risques liés à la mise en œuvre du programme 105

Plusieurs facteurs conditionnent la réussite des programmes parmi lesquels on peut retenir :

- La disponibilité des crédits nécessaires ;
- La mise en place de cadres de dialogues autour du programme ;
- La stabilité sociale et institutionnelle dans le Pays.

Par ailleurs, certains facteurs peuvent conditionner la non réussite du programme.

Il s'agit de :

- Le déficit budgétaire,
- L'instabilité sociopolitique,
- Les menaces sécuritaires,

## 1.9 Tableau de programmation

Le tableau de programmation se présente sous deux (2) formes :

- Programmation financière par catégorie de dépenses 2023-2025 ;
- Programmation financière par action 2023-2025.

**TABLEAU 4 : PROGRAMMATION FINANCIERE PAR CATEGORIE 2023-2025**

Catégories	2023	2024	2025
Personnel	573 192 416	600 394 761	573 695 471
Biens et services	674 516 211	716 243 298	752 055 463
Transfert	1 932 365 282	2 166 476 689	2 274 800 523
Investissement	37 522 442	42 722 181	44 858 290
<b>Total général</b>	<b>3 217 596 351</b>	<b>3 525 836 928</b>	<b>3 645 409 747</b>

**TABLEAU 5 : PROGRAMMATION FINANCIERE PAR ACTION 2023-2025**

Actions	Budgétisation		
	2023	2024	2025
Assainissement des finances publiques	494 106 096	568 222 011	625 044 212
Contrôle des Unités Militaires et de la Gendarmerie	179 542 694	206 474 098	227 121 508
Prévention de la corruption et des infractions assimilées ;	388 918 985	447 256 833	491 982 516
Amélioration et Rehaussement de la politique, économique et sociale	259 600 341	298 540 392	328 394 431
Amélioration du classement du Niger au sein de l'indice de Développement numérique	286 350 513	329 303 090	362 233 399
Promotion de la finance islamique et participative (WAQF)	832 796 245	957 715 682	1 053 487 250
Opérationnalisation du processus du Cadre Transitoire de la Commission Climat Sahel	620 620 591	713 713 679	785 085 047
<b>Total</b>	<b>3 061 935 465</b>	<b>3 521 225 785</b>	<b>3 873 348 364</b>

**NB** : les crédits inscrits au niveau des actions ne prennent pas en compte les charges du personnel

### 3. Programme 106 : Coordination des Programmes Spécifiques

#### 2.1. Présentation du périmètre du programme 106

Le périmètre de ce programme concerne essentiellement les activités entrant dans le cadre de la mise en œuvre des actions convenues avec les PTFs. Ce sont principalement la réalisation du barrage de Kandadji et de ses ouvrages annexes, la contribution à la lutte contre la pauvreté, la stabilité et la consolidation de la paix. Cependant, certaines actions sont initiées et exécutées par l'Etat sur ses propres ressources. Il s'agit de :

- La modernisation et embellissement des villes du Niger ;
- Le déminage et lutte contre la prolifération des armes illicites ;
- La mise en œuvre d'un programme électro nucléaire ;

#### 2.2. Enjeux et objectifs du programme 106

Les enjeux et objectifs du programme 106 se déclinent comme suit :

##### a- Enjeux du programme :

L'enjeu de ce programme vise à lutter contre la pauvreté et veiller à une cohabitation pacifique entre les communautés.

Par ailleurs, il concourt à procurer un meilleur cadre de vie dans nos villes et donner une meilleure visibilité du pays.

Ce programme contribue également à garantir la sécurité des citoyens par le déminage des zones polluées et la récupération des armes illicites.

##### b- Objectifs du programme:

Les principaux objectifs du programme sont :

- Réaliser un barrage hydro-agricole,
- Renforcer la sécurité des biens et des personnes à travers le déminage humanitaire et la récupération d'armes illicites ;
- Assurer la stabilité et la consolidation de la paix dans les zones à risques ;
- Contribuer à améliorer les conditions de vie de la population ;
- Mettre en œuvre un programme électro nucléaire ;
- Moderniser et embellir les villes du Niger ;
- Faire du Niger une destination préférée pour les grandes rencontres internationales.

#### 2.3 Principaux résultats du programme 106

Les principaux résultats de la mise en œuvre du programme 106 se présentent comme suit :

- L'accès à l'eau et à l'énergie pour le développement est amélioré ;
- Le déminage et la lutte contre la prolifération des armes illicites sont effectués ;
- La stabilité et la consolidation de la paix sont assurées ;
- La lutte contre la pauvreté est engagée ;
- Les villes du Niger sont modernisées ;
- L'économie des conférences est promue.

#### 3.4. Indicateurs de performances et cibles du programme 106

Le tableau ci-dessous présente les indicateurs et cibles du programme 106 pour la période 2023 - 2025.

**Tableau 6 : Situation des indicateurs de 2023 à 2025**

Indicateurs	Cible en 2023	Cible en 2024	Cible en 2025
Taux d'exécution du programme compact Niger (MCA-Niger)	90%	100%	–
Taux d'achèvement du programme électronucléaire	40%	50%	57%
Taux d'avancement des travaux de génie civil du barrage	30%	25%	15%
Taux de mise en œuvre du pôle de croissance et développement local	60%	70%	80%
Proportion de mise en œuvre du Plan de Gestion Environnemental et Social (PGES) et le Plan d'action de réinstallation de population (PAR)	80%	95%	100%
Nombre de conférences et événements internationaux organisés;	50	60	65
Retombées économiques liées à l'organisation des conférences et événements internationaux (en milliards de FCFA)	20	25	30
Nombre de réalisations physiques dans le cadre de la modernisation des villes du Niger	145	152	160
Nombre d'infrastructures de consolidation de la paix réalisées ;	150	100	100
Nombre d'actions de relèvement dans les zones post conflits	75	75	75
Taux de réduction des conflits inter et intracommunautaires	10%	10%	10%
Nombre de m2 déminés et dépollués et remis à la population ;	150 000	160 000	190 000
Nombre d'armes et munitions collectées et sécurisées ;	20 000	20 000	20 000

### 3.5. Stratégie du programme 106

Tout comme le programme 105, plusieurs difficultés tendant à réduire l'efficacité du programme ont été identifiées à travers l'analyse du périmètre du programme. Ces difficultés se résument à deux niveaux à savoir :

**a. Au niveau interne :**

- Insuffisance du personnel qualifié ;
- Manque de renforcement des capacités ;
- Problème de collecte de données sur le terrain ;
- Faible performance des prestataires notamment les bureaux d'étude, ce qui occasionne des retards importants de dépôt de leurs rapports.

**b. Au niveau externe :**

- La libération tardive des crédits de contrepartie nationale ;
- La situation sécuritaire dans certaines zones d'intervention ;
- La résistance au changement ;
- La non disponibilité des crédits nécessaires entraînant le plus souvent le blocage dans la procédure de passation des marchés publics ;

Pour faire face à tous ces défis, la coordination du programme sera orientée vers une responsabilisation plus accrue des différentes structures, désormais appelées à travailler sur la base de programme d'actions et de plan de travail annuels qui feront l'objet de suivis réguliers.

### **3.6. Présentation des actions et mesures du programme 106**

#### **3.6.1. Les actions**

Les actions du programme 106 sont présentées dans le tableau ci-après :

**Tableau 7 : présentation des actions du programme 106**

<b>Axes stratégiques</b>	<b>Actions</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Indicateurs</b>
Construction du barrage et des infrastructures électriques	Réalisation du barrage de Kandadji et de ses ouvrages annexes	Accroître l'accès à l'eau pour le développement agricole, la capacité de production d'énergie hydroélectrique dans la partie nigérienne du Bassin du Niger et contribuer à la réduction de la variabilité saisonnière du débit en aval de Kandadji jusqu'aux frontières Béninoise et Nigériane	Taux d'avancement des travaux de génie civil du barrage ; Taux de mise en œuvre du pôle de croissance et développement local ;
Réalisation des actions entrant dans le cadre de la stabilité et consolidation de la paix dans les zones d'insécurité	Stabilité et consolidation de la paix	Assurer la stabilité et la consolidation de la paix dans les zones à risques	Taux de réduction des conflits inter et intracommunautaires ; Nombre d'actions de relèvement dans les zones post conflits ; Nombre d'infrastructures de consolidation de la paix réalisées ;
Amélioration des conditions de vie de la population	Contribution à la lutte contre la pauvreté	Contribuer à améliorer les conditions de vie de la population	Taux d'exécution du programme compact Niger (MCA-Niger)
Organisation des grandes rencontre internationales	Promotion de l'économie des conférences et contribution à la visibilité du Niger	Faire du Niger une destination préférée pour les grandes rencontres internationales	Nombre de conférences et événements internationaux organisés Retombées économiques liées à l'organisation des conférences et événements internationaux
Réalisation d'une centrale électro nucléaire	Mise en œuvre d'un Programme Electronucléaire National	Mettre en œuvre un programme électro nucléaire	Taux d'achèvement du programme électronucléaire
Renforcement de la sécurité des biens et des personnes à travers les opérations de déminage et récupération des armes illicites	Déminage et lutte contre la prolifération des armes illicites	Renforcer la sécurité des biens et des personnes à travers le déminage humanitaire et la récupération d'armes illicites	Nombre de m2 déminés et dépollués et remis à la population ; Nombre d'armes et munitions collectées et sécurisées ;
Réalisation des infrastructures modernes dans les villes du Niger	Développement et modernisation des villes du Niger ;	Moderniser et embellir les villes du Niger	Nombre de réalisations physiques dans le cadre de la modernisation des villes du Niger

**Commenté [h1]:** rmiser

### 3.6.2. Mesures d'accompagnement

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce programme, il est préconisé de :

- Poursuivre le renforcement des capacités des acteurs concernés ;
- Disposer des ressources financières adéquates ;
- Mettre en place la chaîne managériale de l'exécution du programme.

### 3.7. Cadre organisationnel de mise en œuvre du programme 106

La mise en œuvre du programme a pour spécificité de couvrir toutes les activités prévues dans le cadre dudit programme. Les structures suivantes concourent à la mise en œuvre de ce programme : ABK, MCA, HACP, AMVN, HANEA, ANEC et CNCCAI.

La coordination technique du programme est assurée par Mr **Oumar Moussa ; Directeur de Cabinet Adjoint en second** ; conformément aux dispositions de l'arrêté n° 0011/ PRN /DIRCAB du 09 août 2021.

### 3.8. Hypothèses et risques liés à la mise en œuvre du programme 106

Plusieurs facteurs conditionnent la réussite du programme parmi lesquels on peut retenir

- La disponibilité des crédits nécessaires ;
- La mise en place de cadres de dialogues autour du programme ;
- La stabilité sociale et institutionnelle dans le Pays ;
- Le respect des engagements des partenaires.

Par ailleurs, certains facteurs peuvent conditionner la non réussite du programme. Il s'agit de déficit budgétaire, instabilité sociopolitique, menaces sécuritaires etc...

### 3.9. Tableau de programmations

**TABLEAU 8 : PROGRAMMATION FINANCIERE PAR CATEGORIE 2023-2025**

Catégorie	Prévision 2023	Prévision 2024	Prévision 2025
Personnel	965 218 006	1 022 286 696	819 022 297
Biens et services	1 085 052 452	1 152 176 233	1 209 785 045
Transfert	1 214 446 059	1 361 579 563	1 429 658 542
Investissement	23 517 218 144	26 776 158 449	28 114 966 372
<b>Total général</b>	<b>26 781 934 662</b>	<b>30 312 200 941</b>	<b>31 573 432 255</b>

**TABLEAU 9 : PROGRAMMATION FINANCIERE PAR ACTION 2023-2025**

Actions	Budgétisation		
	2023	2024	2025
Réalisation du barrage de Kandadji et de ses ouvrages annexes	15 955 297 784	18 348 592 451	20 183 451 696
Stabilité et consolidation de la paix	1 008 007 141	1 159 208 213	1 275 129 034
Contribution à la lutte contre la pauvreté	834 057 726	940 351 428	1 034 386 571
Promotion de l'économie des conférences et contribution à la visibilité du Niger	368 959 911	424 993 542	467 492 896
Mise en œuvre d'un Programme Electronucléaire National	684 793 935	805 638 332	886 202 165
Déminage et lutte contre la prolifération des armes illicites	203 477 516	233 999 143	257 399 057
Développement et modernisation des villes du Niger	1 968 786 184	2 264 104 111	2 490 514 522
<b>Total</b>	<b>21 023 380 197</b>	<b>24 176 887 220</b>	<b>26 594 575 942</b>

#### **4. Programme 231 : Coordination et pilotage stratégique du secteur de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et du Développement Agricole Durables « Initiative 3N » les Nigériens Nourrissent les Nigériens :**

##### **3.1. Articulation de la stratégie de l'Initiative 3N avec le PDES et la SDDCI**

Le Cadre stratégique de l'Initiative 3N adopté en avril 2012 est établi sur l'horizon temporel 2035. Il s'inscrit dans la mise en œuvre de la Stratégie de Développement Durable et de la Croissance Inclusive (SDDCI, Niger 2035) visant un pays prospère et en paix, disposant d'une économie diversifiée et dynamique, capable d'offrir des emplois à sa jeunesse. Elle vise à dégager la population des multiples difficultés auxquelles elle est actuellement confrontée, en particulier en termes de pauvreté, de sécurité alimentaire, d'accès à l'éducation et aux soins de santé.

L'Initiative 3N demeure le cadre de référence approprié de mise en œuvre d'actions dans le secteur SAN/DAD. C'est pourquoi, les programmes opérationnels du Plan d'Action 2021-2025 s'articulent autour des thématiques sectorielles prioritaires, et leurs cibles physiques et financières s'inscrivent dans les objectifs de l'action gouvernementale tels qu'énoncés dans le Programme de Renaissance Acte III porté par le Président de la République et dans la Déclaration de Politique Générale du Gouvernement.

Le Plan d'Action 2021-2025 de l'Initiative 3N est partie intégrante du PDES 2022-2026. A ce titre, il contribue aux axes suivants : Transformation structurelle de l'économie et Développement du capital humain, inclusion et solidarité.

##### **3.2. Objectif stratégique et résultats attendus**

###### **3.2.1 Objectif stratégique**

L'objectif est d'assurer la coordination et le pilotage stratégique du secteur de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et du Développement Agricole Durables. De manière spécifique il s'agit de :

- améliorer la gouvernance et la coordination de l'Initiative 3N ;
- mobiliser les ressources pour le financement des programmes de l'Initiative 3N.

Le DPPD du HC3N s'inscrit dans la mise en œuvre des objectifs de la stratégie de l'Initiative 3N, en tant que programmation opérationnelle du programme stratégique 5 de l'Initiative 3N. Il définit les prévisions budgétaires et les objectifs à atteindre sur les trois (3) prochaines années.

### 3.2.2. Principaux résultats attendus

Les principaux résultats de la mise en œuvre du programme se présentent comme suit :

- L'autosuffisance alimentaire et nutritionnelle est promue ;
- La mobilisation des ressources financières en faveur du secteur est accrue ;

### 3.3 Présentation de la stratégie du Programme 231

Le Programme 231 « **Coordination et Pilotage stratégique du secteur de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et du Développement Agricole Durable** » traduit les efforts de création d'un environnement favorable à la mise en œuvre de la stratégie de l'Initiative 3N.

**Tableau 10 : présentation des actions du programme**

Programme 231	Objectifs	Résultats	Indicateurs
Coordination et Pilotage Stratégique du secteur de la Sécurité Alimentaire et du Développement Agricole Durable (Initiative 3N)	Améliorer la gouvernance et la coordination de l'Initiative 3N	la gouvernance du secteur est améliorée ;	Pourcentage des instances fonctionnelles (niveau national, régional, départemental, communal)
		la communication/ Visibilité sur l'Initiative 3N est améliorée ;	Nombre de produits de communication et de visibilité
		le suivi-évaluation de l'Initiative 3N est renforcé ;	Nombre de dispositif de suivi-évaluation de l'Initiative 3N opérationnel
	Mobiliser les ressources pour le financement des programmes de l'Initiative 3N	les reformes sont impulsées ;	Pourcentage des reformes impulsées effective/appliquées
		l'accès aux financements est amélioré	Nombre d'outils (fiches de projets) de mobilisation de financement élaborés

### 3.4 Indicateurs de performance et cibles

Les indicateurs de performance du Programme 231 et les cibles y associées sont présentés dans le tableau 4 ci-dessous :

**Tableau 11 : Indicateurs de performance du Programme 231**

Indicateurs	Référence 2021	Cible			
		2022	2023	2024	2025
Pourcentage des instances fonctionnelles (niveau national, régional, départemental, communal)	80%	85%	90%	95%	100%
Nombre de produits de communication et de visibilité	70%	80%	90%	100%	100%
Nombre de dispositif de suivi-évaluation de l'Initiative 3N opérationnel	1	-	-	-	-
Pourcentage des réformes impulsées effective/appliquées	57%	65%	75%	85%	100%
Nombre d'outils (fiches de projets) de mobilisation de financement élaborés	1	5	5	5	5

### 3.5 Présentation des actions et mesures

#### 3.5.1 Actions

Le Programme Opérationnel du HC3N est construit autour de deux (2) actions phares qui contribuent à faire du secteur SAN/DAD un vecteur de la transformation et de la modernisation du Monde Rural et de la croissance économique. Le tableau 4 ci-dessous résume les actions avec les objectifs et les indicateurs y associés.

- Action 1 : Amélioration de la gouvernance et la coordination de l'Initiative 3N ;
- Action 2 : Mobilisation des ressources pour le financement des programmes de l'Initiative 3N.

**Tableau 12 : Présentation des actions du programme 231**

Actions	Objectifs	Indicateurs
1. Amélioration de la gouvernance et la coordination de l'Initiative 3N	Améliorer la gouvernance du secteur de la SAN/DAD à tous les niveaux	Pourcentage des instances fonctionnelles (niveau national, régional, départemental, communal)
		Nombre de produits de communication et de visibilité
		Nombre de dispositif de suivi-évaluation de l'Initiative 3N opérationnel
2. Mobiliser les ressources pour le financement des programmes de l'Initiative 3N	Mobiliser les ressources pour le financement des programmes de l'Initiative 3N	Nombre d'outils de plaidoyer pour la mobilisation des ressources élaborés
		Pourcentage des réformes impulsées effective/appliquées

### 3.5.2 Mesures d'accompagnement

Dans le cadre de la mise en œuvre des actions, des mesures d'accompagnement ont été identifiées. Il s'agit notamment de :

- nommer un responsable pour chaque action du Programme 231 ;
- actualiser les textes du HC3N pour tenir compte de l'évolution, des réformes et du contexte en cours ;
- capitaliser les acquis ;
- accélérer la mise en œuvre des réformes visant à accroître l'amélioration de la gouvernance du secteur ;
- appuyer l'opérationnalisation de la Maison du Paysan dans toutes les communes du Niger en tenant compte des contextes agro écologiques spécifiques ;
- adopter et mettre en œuvre des stratégies de création massive d'emplois dans le milieu rural en faveur des jeunes et des femmes en lien avec les chaînes de valeur et la Maison de paysan ;
- mettre à l'échelle l'approche Commune de Convergence ;
- soutenir les acteurs de la chaîne de valeur Agricoles en facilitant leur transition vers des Petites et Moyennes Entreprises (PME) Agricoles viables, pourvoyeurs d'emplois et des revenus ;
- poursuivre la réflexion/veille stratégique dans le secteur SAN/DAD, notamment à travers la conduite des études prospective, d'analyse, d'évaluation sur les sujets d'actualités et sur les thématiques émergentes ;
- créer les conditions d'une plus grande implication des acteurs privés dans la mise en œuvre de l'Initiative 3N.

### 3.6 Cadre organisationnel de mise en œuvre du Programme 231

La coordination technique du programme est assurée par Mr **Oumar Moussa** ; **Directeur de Cabinet Adjoint en second** ; conformément aux dispositions de l'arrêté n° 0011/ PRN /DIRCAB du 09 aout 2021

Les responsables des actions ne sont pas encore nommés.

### 3.7 Risques liés à la mise en œuvre du Programme 231

Les principaux risques et défis qui pourraient peser sur la mise en œuvre du Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD) 2023-2025 sont en particulier :

- La mobilisation à temps et l'exécution des ressources pour la mise en œuvre des activités prévues par le HC3N ;
- La mobilisation effective et coordonnée des acteurs indispensables pour assurer la valeur ajoutée du HC3N.

Les équipes et responsables du HC3N sont mobilisées pour adresser ces défis afin d'assurer toute l'efficacité attendue de l'action du HC3N. Il est attendue par ailleurs une parfaite collaboration de la part des Ministères et institutions maîtres d'ouvrage des Programmes de l'Initiative 3N.

### 3.8 Tableau de programmation

**Tableau 13 : Programmation financière par catégorie de dépenses 2023-2025 (en millions de FCFA)**

Programme	2023	2024	2025
<b>Programme 231 : Coordination et pilotage stratégique du secteur de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et du développement Agricole Durable</b>			
Personnel	469 070 100	469 070 100	469 070 100
Biens et services	2 301 360 000	1 384 920 000	1 454 160 000
Transfert	85 000 000	117 620 000	123 500 000
Investissements	996 500 000	273 830 000	287 520 000
<b>Total général</b>	<b>3 851 930 100</b>	<b>2 245 440 100</b>	<b>2 334 250 100</b>

Le tableau ci-dessous retrace une augmentation en 2022, ceci s'explique par la présence de certains projets (CNE 1244 (AFD) PRISAN, CNE 1255 Nexus) en 2023.

**Tableau 14 : Programmation financière par action 2023-2025 (en millions de FCFA)**

Programme	2023	2024	2025
<b>Programme 231 Coordination Stratégique et Pilotage du Secteur de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et du Développement Agricole Durables</b>			
Amélioration de la gouvernance et la coordination de l'Initiative 3N	1501,38	788,4	827,82
Mobiliser les ressources pour le financement des programmes de l'Initiative 3N	1881,46	987,98	1037,37
<b>Total général</b>	<b>3 382,86</b>	<b>1 776,38</b>	<b>1865,19</b>

## CONCLUSION

Dans le contexte actuel des réformes budgétaires, la Présidence de la République doit jouer un rôle essentiel en servant d'exemple aux autres structures de l'Etat.

Toutefois, elle doit disposer des moyens suffisants pour s'acquitter de ses missions et présenter une meilleure visibilité du Cabinet.

Vu le niveau de mobilisation déjà assuré au niveau des partenaires dans la mise en œuvre des programmes opérationnels, il est attendu une attention soutenue pour la mobilisation des contreparties nationales.

Le grand défi des trois prochaines années (2023-2025) de la Présidence de la République demeure le renforcement des institutions de la République malgré les risques sécuritaires.

---

## ANNEXES

---

## Annexe I : Cadre logique par Programme

Programme 105 : Pilotage Stratégique de l'Administration Présidentielle

Hiérarchie des résultats	Indicateurs de résultats	Sources de vérification	Hypothèses / risques
<b>Objectif programme 105: impulser la bonne gouvernance</b>	Taux de réalisation physique du programme ; Taux de réalisation financière du programme	Contrats, rapports ; Rapport annuel d'exécution	Instabilité institutionnelle
<b>Objectif action 1: Mener des enquêtes administratives</b>	Nombre de mission d'enquêtes administratives	Rapports de missions	
Produit 1.1: les enquêtes administratives sont bien menées	Nombre de rapports d'enquêtes	Rapport IGE	
<b>Objectif action 2 : Contrôler les unités</b>	Nombre de missions de contrôle des unités	Rapports de missions	Instabilité institutionnelle
Produit 1.1: le contrôle des unités est effectué	Nombre de rapports	Rapport IGA	
<b>Objectif action 3 : rehausser la qualité de la bonne gouvernance;</b>	Proportion des saisines et auto-saisines	Rapports d'enquêtes	Non dénonciation des infractions
Produit 1.1 : la qualité de la bonne gouvernance est rehaussée	Nombre de rapports	Rapport HALCIA	
<b>Objectif action 4 : Intégrer le Waqf comme contributeur principal à une solidarité sociale organisée au niveau national</b>	Taux de mobilisation de ressources Waqf	Rapport d'activités ; Convention de partenariat	Instabilité institutionnelle
Produit 1.1 : la finance islamique sociale et participative est promue	Taux de mobilisation des fonds	Rapport d'activités	
<b>Objectif action 5 : Assurer le suivi de la mise en application des recommandations (MAEP)</b>	Nombre de rapports	Rapport d'activité MAEP	Instabilité institutionnelle
Produit 1.1 : le suivi de la mise en application des recommandations est assuré	Taux de suivi de la mise en application	Rapport d'activité MAEP	
<b>Objectif action 6 : Mettre en œuvre la stratégie Niger 2.0</b>	Nombre de zones couvertes en réseaux internet sécurisés ;	Rapport d'activités	Instabilité institutionnelle
Produit 1.1 : la stratégie Niger 2.0 est mise en œuvre	Nombre de villages connectés	Rapport d'activités ANSI	

<b>Objectif action 7 :</b> Rendre opérationnel le Secrétariat Permanent de la CCRS	<b>Niveau de mise en œuvre de l'opérationnalisation de la Commission Climat Région du Sahel</b>	<b>Rapport d'activités</b>	<b>Instabilité institutionnelle</b>
Produit 1.1 : le Secrétariat Permanent de la CCRS est opérationnel	Taux de mise en œuvre	Rapport d'activités CTO / CCRS	

Programme 106 : Coordination de Programmes Spécifiques

<b>Hiérarchie des résultats</b>	<b>Indicateurs de résultats</b>	<b>Sources de vérification</b>	<b>Hypothèses / risques</b>
Objectif programme 106: Assurer le suivi et la mise en œuvre de programmes spécifiques avec les PTF	Niveau de mise en œuvre des programmes convenus avec les PTFs	Contrats, rapports ;  Rapports annuels d'exécution	Instabilité institutionnelle , non-respect des engagements
<b>Objectif action 1 : Réaliser le barrage hydro-agricole de Kandagi</b>	<b>Taux d'avancement des travaux du barrage</b>	<b>Rapports d'évaluation</b>	
Produit 1.1 : Le barrage de Kandagi et ses ouvrages annexes sont réalisés	Taux d'exécution des travaux	Rapport ABK	Insécurité, faible mobilisation des ressources
<b>Objectif action 2 : Assurer la stabilité et la consolidation de la paix dans les zones à risques</b>	<b>Nombre d'actions de relèvement dans les zones post conflits</b>	<b>Rapport d'activités</b>	<b>Instabilité institutionnelle</b>
Produit 1.1: les actions de relèvement dans les zones post conflit sont réalisées	Nombre de rapports	Rapport HACP	Indisponibilité des ressources
<b>Objectif action 3: Contribution à la lutte contre la pauvreté</b>	<b>Taux d'exécution du programme compact Niger (MCA-Niger)</b>	<b>Rapports d'activités</b>	<b>Instabilité institutionnelle, Faible décaissement des fonds</b>
Produit 1.1 : La lutte contre la pauvreté est assurée	Nombre d'infrastructures réalisées	Rapport d'activités	
<b>Objectif action 4 : Promotion de l'économie des conférences et contribution à la visibilité du Niger</b>	<b>Nombre de conférences et événements internationaux organisés</b>	<b>Rapport d'activités</b>	<b>Instabilité institutionnelle</b>
Produit 1.1 : l'économie des conférences est promue	Taux de mobilisation des ressources	Rapport d'activités ANEC	
<b>Objectif action 5 : Mise en œuvre d'un Programme Electronucléaire National</b>	<b>Taux d'achèvement du programme électronucléaire</b>	<b>Rapport d'activités HANEA</b>	<b>Instabilité institutionnelle</b>
Produit 1.1 : Le cadre institutionnel de la HANEA est élaboré	Nombre de documents validés	Rapport d'activités HANEA	
<b>Objectif action 6 : Déminage et lutte contre la prolifération des armes illicites</b>	<b>Nombre de zones déminées</b>	<b>Rapport d'activités CNCCAI</b>	<b>Instabilité institutionnelle,</b>

			<b>manque des ressources</b>
Produit 1.1 : déminage et lutte contre la prolifération des armes illicites sont assurés	Nombre de m2 déminés et dépollués et remis à la population ; Nombre d'armes et munitions collectées et sécurisées	Rapport d'activités CNCCAI	
<b>Objectif action 7 : Développement et modernisation des villes du Niger ;</b>	<b>Nombre d'infrastructures construites ou réhabilitées</b>	<b>Rapport d'activités AMVN</b>	<b>Insuffisance de financement</b>
Produit 1.1 : Les villes du Niger sont développées et modernisées	Nombre de réalisations physiques	Rapport d'activités AMVN	

## Annexe II : Tableau des emplois affectés par Programme

**Tableau 14 : Tableau des emplois affectés au programme 105**

Catégories	2023	2024	2025
A	43	45	42
B	5	3	3
C	2	2	0
D			
Auxiliaires	22	22	20
Contractuels	28	32	30
FDS	201	205	204
<b>Total</b>	<b>301</b>	<b>309</b>	<b>299</b>

**Tableau 15 : Tableau des emplois affectés au programme 106**

Catégories	2023	2024	2025
A	31	30	32
B	7	7	5
C	-	-	-
D	-	-	-
Auxiliaires	15	23	13
Contractuels	308	332	325
FDS	47	49	45

<b>Total</b>	<b>408</b>	<b>441</b>	<b>420</b>
--------------	------------	------------	------------

**Tableau 16 : Tableau des emplois affectés au Programme 231**

<b>Catégories</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>
A	55	55	55
B	4	4	4
C	0	0	0
D	0	0	0
Auxiliaires	16	16	16
FDS	8	8	8
<b>Total</b>	<b>83</b>	<b>83</b>	<b>83</b>

**NB** :

- En 2023, la catégorie A se verra renforcée par un recrutement des agents de la catégorie A, B et des auxiliaires
- En principe, l'effectif restera le même pour l'année 2024 et 2025.

### Annexe III : Schéma de financement

**Tableau 11 :** Tableau de financement du programme 105 : Pilotage Stratégique de l'Administration Présidentielle

	Total	2023	2024	2025
<b>Ressources</b>	<b>10 388 843 026</b>	<b>3 217 596 351</b>	<b>3 525 836 928</b>	<b>3 645 409 747</b>
Internes	10 388 843 026	3 217 596 351	3 525 836 928	3 645 409 747
Externes				
Dons				
Emprunts				
<b>Dépenses</b>	-	-	-	-

**Tableau 18 :** Tableau de financement du programme 106 : Coordination de Programmes Spécifiques

	Total	2023	2024	2025
<b>Ressources</b>	<b>518 542 630 828</b>	<b>100 220 924 099</b>	<b>195 710 777 790</b>	<b>222 610 928 939</b>
Internes	39 409 239 943	7 616 790 232	14 874 019 112	16 918 430 599
Externes	479 133 390 885	92 604 133 867	180 836 758 678	205 692 498 340
Dons				
Emprunts				
<b>Dépenses</b>	-	-	-	-

**Tableau 19 :** Tableau de financement du Programme 231

	Total	2023	2024	2025
Ressources	5 565 480 000	3 382 840 000	1 776 380 000	1 865 190 000
Internes	5 565 480 000	3 382 840 000	1 776 380 000	1 865 190 000
Externes				
Dons				
Emprunts				
Dépenses				

